

INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION COLLOQUE (incluent dîner)

125 \$ (taxes incluses) **AVANT** le 27 avril 2001

150 \$ (taxes incluses) **APRÈS** le 27 avril 2001

DÎNER-CONFÉRENCE seulement

30 \$ (taxes incluses)

SVP, faites parvenir votre chèque à l'ordre de :

Chambre de commerce de Jonquière
C.P. 211, Jonquière (Québec) G7X 7V9
Téléphone : (418) 695-1362
Télécopieur : (418) 695-6954
TPS : R-106905912 • TVQ : 1006391016

NOM : _____
PRÉNOM : _____
FONCTION : _____
ORGANISATION : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : _____
TÉLÉCOPIEUR : _____
PAIEMENT : _____
 Chèque inclus : _____
 Carte de crédit : _____
 Visa : _____
 MasterCard : _____
Date d'expiration : _____
SIGNATURE : _____

COMITÉ ORGANISATEUR

SYLVAIN BOUCHARD, M.A.

Président du comité organisateur
Avocat et conseiller en relations industrielles agréé
Gauthier Bédard, Société d'avocats
Téléphone : (418) 542-3545

BERNARD DÉCOSTE, M.Sc., CRIA

Conseiller syndical
Fédération indépendante des syndicats autonomes (FISA)
Téléphone : (418) 547-9389

BRUNO GIRARD, CRHA, Adm.A.

Directeur adjoint
Groupe de recherche et d'aide psychosociale (GRAP)
Téléphone : (418) 542-2030

GILBERT GRENON

Coordonnateur service de la Formation continue
Cégep de Jonquière
Téléphone : 547-3672

MARTIN JEAN

Directeur général
Chambre de commerce de Jonquière
Téléphone : (418) 695-1362

MARC LAMY

Conseiller services aux entreprises
Emploi-Québec
Téléphone : (418) 698-3592, poste 292

JEAN-PAUL LAPOINTE

Conseiller syndical
Fédération du commerce (CSN)
Téléphone : (418) 662-6455

CLAIRETTE PÉPIN

Consultante
Services Logistiques C.P.
Téléphone : (418) 543-2426

CARL PROVENCHER, B.A.A., E.A.

Évaluateur agréé
L'immobilière, Société d'évaluation conseil inc.
Téléphone : (418) 547-0324

COLLOQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

LA VIOLENCE AU TRAVAIL... UNE RÉALITÉ?



ÉDITION 2001
LE MERCREDI 16 MAI
L'HÔTEL
LA SAGUENÉENNE
250, DES SAGUENÉENS
CHICOUTIMI

H O R A I R E



07 h 30 ACCUEIL ET INSCRIPTION

08 h 15 MOTS DE BIENVENUE

Mot de M^e SYLVAIN BOUCHARD, avocat et conseiller en relations industrielles agréé, Gauthier Bédard, Société d'avocats et président du comité organisateur
Mot de Monsieur FLORENT FRANCOEUR, président-directeur général de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec

08 h 30 LA VIOLENCE AU TRAVAIL : UN PHÉNOMÈNE SOCIAL

Madame SAMIA FILLION, Conseillère en développement organisationnel, FDO AXION

La violence est un phénomène social qui a ses tentacules dans les différentes sphères de la vie humaine. Aussi la retrouvons-nous également dans les organisations de travail. Pour intervenir et contribuer à l'éliminer, il nous faut bien la cerner. Cette conférence vise la compréhension des différents concepts à la base de l'agir violent au travail.

09 h 15 LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL

M^e FRÉDÉRIC DUBÉ, avocat, Gauthier Bédard, Société d'avocats

La violence au travail se manifeste sous plusieurs formes. Le conférencier propose aux participants un survol de la jurisprudence applicable en cette matière et ce, tant pour la violence physique que psychologique.

TROUPE DE THÉÂTRE «LA COMÉDIA DE LA RIA»

La Comédia de LA RIA, est une troupe de théâtre du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui existe depuis plus de 11 ans. L'humour et l'improvisation ont toujours été la figure de proue de leur activité artistique : animation, théâtre humoristique, théâtre forum, théâtre d'intervention, théâtre de rue sont au nombre de leurs champs d'activités. Leurs productions sont entièrement originales ; du concept à la réalisation, de l'écriture à la scénographie, de la mise en scène au jeu des acteurs.

10 h 15 PAUSE-SANTÉ

10 h 30 CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL, UNE DÉMARCHE-TYPE INTÉGRÉE

Madame VICKY MARTEL, Coordinatrice en santé et sécurité, Ministère de la Solidarité sociale

Les événements de violence en milieu de travail résultant des relations avec la clientèle sont un phénomène croissant dans le secteur de l'administration provinciale. Des outils de diagnostic ont été développés par le Ministère de la solidarité sociale afin de prévenir et d'agir.

11 h 15 LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT... ÇA SE GÈRE

Madame GINETTE SIROIS, Directrice des ressources humaines, des communications et des affaires corporatives, Cégep de Chicoutimi

De plus en plus, les milieux de travail font face à des problématiques liées à la violence et au harcèlement au travail. Les intervenants doivent être à la fois vigilants et à l'écoute pour gérer efficacement ce phénomène croissant. Mme Sirois dans son exposé nous parlera de son expérience comme gestionnaire en lien avec le sujet de la violence, des agressions et du harcèlement au travail.

12 h 00 DÎNER-CONFÉRENCE : LES RESSOURCES HUMAINES À HYDRO-QUÉBEC

Monsieur ANDRÉ CAILLÉ, président-directeur général d'Hydro-Québec

13 h 45 LA SST : UN VÉRITABLE ENJEU D'AFFAIRES

Monsieur MICHEL PÉRUSSE, Directeur-sécurité Noranda inc.

Nous vivons dans un monde de plus en plus stressant. L'une des manifestations de ceci, c'est l'augmentation de la violence. Il y a bien sûr les cas de rage au volant ou dans les airs, par exemple. Mais il y a aussi la violence au travail : violence physique parfois, mais aussi violence verbale et violence psychologique. Toutes les formes de violence augmentent actuellement, avec des conséquences néfastes sur les entreprises et les organisations.

14 h 30 LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT : EST-CE SI IMPORTANT?

Madame CLAUDEYTE CARBONNEAU, Vice-présidente CSN

On parle de plus en plus de violence et harcèlement au travail. Ce phénomène n'est pas nouveau mais semble prendre de l'ampleur ces dernières années. Au fil des ans, la CSN a développé différentes approches pour contrer ces phénomènes. Par son action, elle a en outre fait évoluer la jurisprudence traitant des obligations des parties à cet égard.

15 h 15 PAUSE-SANTÉ

15 h 30 LA GESTION DE CRISE DE VIOLENCE, VOTRE PÂE P'ÉUT-IL VOUS AIDER?

Monsieur BENOÎT GIBRARD, M.D., M.Sc., FRCPC, Médecin du travail, Groupe de recherche et d'aide psychosociale (GRAP)

À partir de l'analyse de la tragédie d'OC Transpo, nous tenterons d'identifier certains facteurs de risques personnels et organisationnels favorisant l'état de crise. Nous élaborerons une façon d'évaluer la dangerosité et l'urgence d'agir afin de dégager certaines stratégies d'intervention.

16 h 15 MOT DE LA FIN

W
A
R
M

Ce colloque a été réalisé en collaboration avec l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec.

BON COLLOQUE!



Ordre des conseillers
en ressources humaines
et en relations industrielles
agréés du Québec